

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION
AFFAIRES SOCIALES, SOLIDARITE, SENIORS, PETITE ENFANCE
12 JANVIER 2021**

Présents : Mrs Alexandre GENNARO, Eric ESNAULT, Philippe POUCHAIN, et Mmes Armelle BALAS-CHANEL, Pauline DI NICOLANTONIO, Aurélie GROMIER, Samira MAKHLOUFI, Marie Hélène MENNESSIER, Viviane COQUILLAUD (auditeur libre)

Intervenants : Dr Frédérique ROGEAUX (médecin de PMI), Mme Ghislaine DECLoux (directrice de la maison sociale du Département)

Excusé : Mr Fabien GRILLOT

Assiste : Emilie Chappaz, directrice Action sociale et Petite Enfance

Présentation par Mme Chantal GIORDA adjointe aux affaires sociales, aux séniors et à la petite enfance du CCAS et Samira MAKHLOUFI conseillère déléguée au logement et à la solidarité.

<p>La commission Affaires Sociales, Solidarité, Petite Enfance et Séniors</p>	<p>La commission Affaires Sociales est une commission municipale consultative. L'appui technique est assuré par la Directrice de l'action sociale et petite enfance, Emilie Chappaz Les commissions municipales sont des commissions d'étude, composées d'élus, de citoyens ravoiriens et partenaires institutionnels. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions. Le CCAS est l'organe délibérant permettant de mettre en œuvre la politique sociale sur la commune.</p>
<p><u>Intervention du Dr ROGEAUX</u></p>	<p>Médecin du pôle Enfance Jeunesse Famille / PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Département. C'est la PMI qui donne son avis pour l'autorisation de fonctionnement des structures d'accueil collectives mais donne aussi l'agrément permettant aux assistantes maternelles d'exercer.</p> <p>Il existe depuis de nombreuses années une forte collaboration avec les services petite enfance communaux → Au niveau du fonctionnement des structures et des types d'accueils proposés → Au niveau du suivi des familles en collaboration avec la puéricultrice de secteur. Accompagnement de familles vers un mode d'accueil. → Evaluation et collaboration au niveau des Informations Préoccupantes (IP).</p>

Délégation Affaires Sociales, Solidarité, Séniors, Petite Enfance

Petite enfance

Équipements communaux

- 2 accueils collectifs pour 40 places
- 1 Relais assistantes Maternelles itinérant
- 1 Lieu d'accueil enfants parents itinérant
- 1 projet de micro crèche (10 places)

Équipements privés

- Micro crèche Costa de Beauregard 10 places
- 1 projet de micro crèche

Actions d'animation

Enfance / Familles

- Conférences
 - Education
 - Débat de société
- Spectacles
 - 1ère pages
 - Noël
- Semaine à thèmes
 - Droits de l'enfant
 - Raconte tapis

Intergénérationnel

Partenariat

- attribution des places
- commission
 - fonctionnement, règlement, orientation
 - projets

Action Sociale CCAS

Actions d'animation

Séniors

Programme d'animation du CCAS

- activités physiques adaptées
- activités culturelles
- sorties
- loisirs

Pôle animation = la ligne séniors

Actions de prévention

- Orientation
- Accès à la culture
- Lutte contre la précarité énergétique
- Dialogue, médiation

Lutte contre le non recours aux droits

Pôle social = la ligne CCAS

Actions d'aide

- Point relai CPAM
- Accompagnement aux démarches administratives de niveau 1
- Accompagnement service logement
- Projet: Guide accès aux droits
- Aides financières
 - Commission permanente du CCAS
 - Secours d'urgence

Exercer son pouvoir d'agir

Solidarité

Redynamiser les quartiers

- La Maison Féjaz
- Actions politiques de la Ville

Les actions de vivre ensemble

- Collecte de jouets
- Accompagner la mobilité pour tous
- Accessibilité
- Accès au numérique

<p><u>Présentation de la délégation Affaires Sociales, partie Petite enfance</u></p> <p>Des équipements communaux en centre-ville et sur le quartier de Féjaz</p>	<p>La commune est dotée d'équipements publics et privés.</p> <p>-Des projets de micro crèche sont en réflexion.</p> <p>La demande d'accueil en collectivité est d'environ 70 dossiers annuel.</p> <p>-Un groupe émanant de la commission sera invité à se réunir pour l'attribution des places en contrat crèche et pourra être amené à travailler sur le règlement intérieur des structures collectives.</p> <p>-Le Relais Assistantes Maternelles a pour mission d'informer et accompagner les parents employeurs et les assistantes maternelles. C'est un lieu de rencontre et d'échange pour les professionnelles accompagnant le tout petit dans son développement. Il intervient également dans l'aide au départ en formation des ass. mat.</p> <p>-Le LAEP développe des actions de soutien à la parentalité à travers un accueil anonyme et gratuit</p> <p>- Dans cet accompagnement à la parentalité, les services petite enfance ont développé de nombreux partenariats et actions d'animations pour favoriser les temps d'échanges et de dialogue.</p>
<p><u>Intervention Mme DECLoux</u></p> <p>Le Département chef de file du social dans les territoires, la Commune un relai de proximité</p> <p>Le lien avec les services du département est primordial pour un accompagnement global de l'utilisateur, avec l'application du principe de subsidiarité pour une prise en charge efficace</p> <p>La crise COVID de 2020 laisse apparaître</p>	<p>Directrice de la Maison Sociale du Département.</p> <p>-Complémentarité entre les actions de la Commune et celles du Département</p> <p>→ Animation de la vie Sociale, soutien financier du Département d'action en faveur du bien vieillir via la conférence des financeurs</p> <p>→ Aides financières du CCAS</p> <p>→ Accès aux droits, notamment via l'outil numérique</p> <p>→ C'est une double orientation qui existe entre le service social de la commune et celui du département</p> <p>→ augmentation des demandes RSA</p> <p>→ augmentation des tensions et une dégradation globale des liens familiaux avec une hausse des procédures judiciaires.</p> <p>→ Début d'augmentation du nombre d'IP notamment au niveau des services de l'éducation nationale.</p>

<p>Les principaux axes de travail avec la commune</p>	<p>→ Une attente de hausse loyers impayés, la détection des foyers en difficulté est travaillée avec les bailleurs depuis le 1^{er} confinement.</p> <p>→ Personnes âgées avec le CLIC</p> <p>→ Accès au droit et numérique</p> <p>→ Accompagnement familial, petite enfance, périscolaire.</p>
<p><u>Présentation de la délégation Affaires Sociales, partie action sociale</u></p> <p>Les actions du service social :</p> <p style="padding-left: 40px;">Animation</p> <p style="padding-left: 40px;">Prévention</p> <p style="padding-left: 40px;">Aide</p> <p>Projet : Le guide d'accès aux droits</p> <p style="padding-left: 40px;">2350 passages au CCAS*</p> <p style="padding-left: 40px;">3590 passages à Symphonie*</p> <p>*Chiffres 2019</p>	<p>La ligne animation séniors 04 79 71 07 62 et développement des animations sur Féjaz</p> <p>Favoriser le lien social, renforcer le lien entre les générations en créant des espaces de dialogue</p> <p>Suivi social, aide aux démarches administratives, D'une première demande peut découler un ou plusieurs besoins relevant d'une nécessité d'accompagnement ou d'orientation. 04 79 71 07 42</p> <p>pour informer les usagers sur leurs droits et lutter contre le non recours</p> <p>Information orientation = 1644 Inscription activités séniors = 477 Synchro Bus = 150 Accompagnement médiation = 94</p> <p>La salle symphonie un lieu d'échanges et de rencontres au quotidien. Encadré par un animateur agent du CCAS, la salle est en accès libre tous les après-midi de 14h à 17h, s'y mêlent discussions, moments de jeux, créations artistiques...</p>

<p><u>Présentation de la délégation Affaires Sociales, partie solidarité</u></p> <p>Les actions de solidarité se développent en proximité</p> <p>La politique de la ville de l'agglomération</p> <p>Le Numérique et l'accès aux droits</p>	<p>Projet de dynamisation de la maison de quartier de Féjaz</p> <p>Des actions soutenues par Grand Chambéry dans les quartiers en veille active, actions sur le numérique, intervention des correspondants de nuits</p> <p>→ Tous les agents du CCAS sont formés à l'accompagnement numérique de base → des ateliers numériques par le centre social et agir Abcd → Projet Silver Geek par les jeunes d'Unis cité → La ville souhaite se doter d'un conseiller numérique via le plan de relance → Réponse à un appel à projet du département pour la création de 2 Espaces Publics Numériques</p>
<p><u>Questions diverses</u></p> <p>Aide aux populations migrantes</p> <p>Renouvellement du marché restauration petite enfance, enfance</p> <p>Nouveaux locaux pour le CCAS</p>	<p>Ce point sera travaillé par dans l'analyse des besoins sociaux mené par le CCAS</p> <p>Le marché arrive à échéance à l'été 2020, il doit donc être relancé au printemps. La commission sera associée au recueil de conclusion du COPIL constitué par l'équipe municipale Information sur les critères de protection du bien-être animal seront fournies par Mme DI NICOLANTONIO</p> <p>→ Augmenter la capacité de prise en charge des demandes par le CCAS, tant au niveau quantitatif que qualitatif → Faciliter l'émergence de nouveaux projets, accueils de bureaux partenaires → Asseoir la visibilité du CCAS</p>